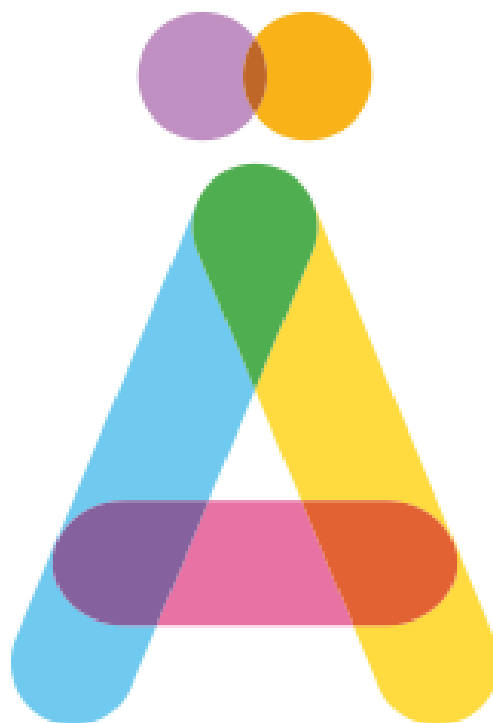


Cette offre de service est proposée :

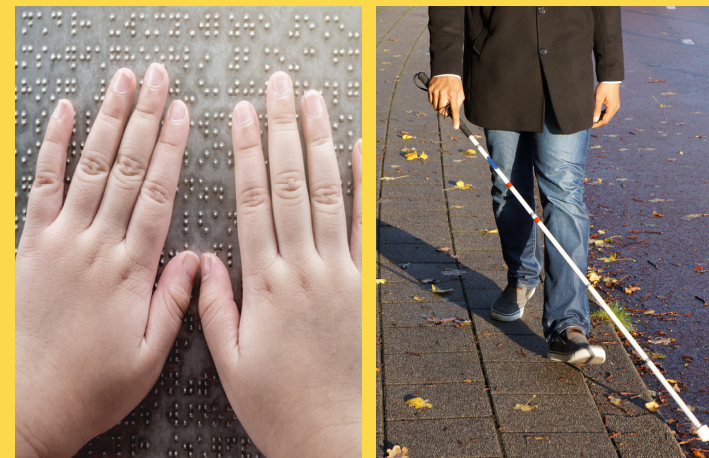
- en Charente-Maritime,
- en Vendée,
- dans les Deux-Sèvres,
- en Charente,
- en Gironde



Siège Social Tremä

14 rue Edmé Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46
contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr

**Offre de Services
dédiée aux Déficiences
auditives et visuelles**



Association Tremä

Présentation de l'offre de Tremä aux déficiences visuelles et auditives

L'association Tremä est notamment gestionnaire de structures médico-sociales au service de publics en situation de handicap ou âgés.

Elle dispose d'une expertise particulière en accompagnant des jeunes jusqu'à 20 ans souffrant de déficiences sensorielles et reconnus en situation de handicap par la MDPH¹.

C'est en s'appuyant sur ce savoir-faire que l'association propose à toute personne handicapée ou non qui le souhaite des conseils ou des prestations délivrés par des professionnels qualifiés.

A destination des particuliers, cette offre est également ouverte à des entreprises ou administrations qui auraient régulièrement ou ponctuellement besoin de conseils ou de prestations.

Cette offre de service directement portée par l'association est payante car elle ne relève pas d'un financement public.

Pour tous renseignements ou devis, vous pouvez contacter l'association Tremä
(Mesdames Merabet et Besnard)

14 rue Edme Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46
contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr

Pour être au plus près de vous, Tremä vous propose

Une offre de services dédiée à la déficience auditive :

- Une sensibilisation/initiation à l'aide à apporter aux personnes.
- Une initiation à la Langue des Signes Française (LSF) ou du Langage Parlé Complété (LPC).
- La mise à disposition d'un codeur LPC, d'une interface de communication LSF ou d'un interprète. (Utilisation de ce service pour passer un examen, rendre accessible une réunion aux personnes sourdes et malentendantes...).
- Un accompagnement aux démarches administratives de la vie quotidienne des personnes déficientes auditives.
- Tous conseils ou prestations en relation avec la déficience auditive.



Une offre de services dédiée à la déficience visuelle :

- Une sensibilisation/initiation à l'aide à apporter aux personnes (mise en situation, simulation...).
- L'adaptation de tous types de documents et la transcription en braille.
- Séance d'instruction en locomotion (apprendre à se déplacer dans l'espace avec ou sans canne).
- Des conseils pour aménager l'environnement d'une personne déficiente visuelle réalisés par un instructeur en Autonomie dans la Vie Journalière (AVJ).
- Un apprentissage aux techniques de guide pour aider les personnes déficientes visuelles.
- La découverte du braille.
- L'accompagnement aux démarches administratives de la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles.

